

DÉMATÉRIALISATION DES MARCHES PUBLICS

Les publics concernés

Acheteurs, responsables cellule des marchés
Profils : Ingénieurs, pharmaciens, techniciens, responsables logistiques participants à la fonction achat

Les objectifs pédagogiques

Connaître les outils de dématérialisation prévus par le Code des Marchés Publics
Construire une procédure passée par voie dématérialisée

Méthodes et moyens pédagogiques

- Support de cours (diaporamas)
- Exemples concrets de mise en œuvre de la dématérialisation des marchés publics

Pré-requis

- Connaître les fondamentaux de l'achat public
- Pratiquer les achats au sein de son administration

Intervenant

- 15 ans d'expérience dans la fonction achat
- Très bonne connaissance des mécanismes de fonctionnement des achats au sein d'un établissement public



Inscription et tarifs :

- Lieu : Sevrans (93) ou en vos locaux
- Durée : 1 jour
- Calendrier disponible sur www.klekoon.com "rubrique formation"

CONTENU DÉTAILLÉ

A) Le cadre réglementaire de la dématérialisation

- L'article 56 du Code des marchés publics
- Profil acheteur
- La réduction des délais en cas d'utilisation des procédures électroniques
- La mise en ligne du DCE
- Le guide pratique de la dématérialisation

B) La dématérialisation des candidatures et des offres

- La transmission électronique, sur support papier ou sur support physique électronique
- Copie de sauvegarde
- Exemples de clauses spécifiques du règlement de la consultation
- L'organisation pratique de l'ouverture des plis
- La transmission des pièces au comptable et au contrôle de légalité

C) La dématérialisation dans le cadre d'un groupement de commandes

- Organisation de la dématérialisation
- Les échanges dématérialisés entre le coordonnateur et les adhérents
- Les échanges dématérialisés entre le coordonnateur et les opérateurs économiques

Cas pratique : Publicité et dématérialisation d'une procédure en temps réel

Conclusion et Questions / Réponses

- Bilan de la formation

Pour toute information complémentaire, contactez-nous au 01.49.36.46.20

Partenaires officiels:

